

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 30 novembre 2011 à 7 h  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

M. Gérald Tremblay, Maire de la Ville  
M. Michael Applebaum, Président du comité exécutif  
M. Richard Deschamps, Vice-président du comité exécutif  
M. Alan DeSousa, Vice-président du comité exécutif  
Mme Manon Barbe, Membre du comité exécutif  
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif  
Mme Jocelyn Ann Campbell, Membre du comité exécutif  
M. Gilles Deguire, Membre du comité exécutif  
Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif  
Mme Helen Fotopulos, Membre du comité exécutif

**ABSENCE :**

M. Claude Trudel, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe  
M. Louis Roquet, Directeur général  
Mme Rachel Laperrière, Directrice générale associée - développement et opérations  
M. Serge Lamontagne, Directeur général associé - ressources matérielles et soutien aux arrondissements  
Me Jean-François Milot, Avocat et chef d'équipe - Direction du greffe  
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville

---

Cette séance du comité exécutif est tenue avec avis préalable.

---

**CE11 1901**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du comité exécutif du 30 novembre 2011.

Adopté à l'unanimité.

10.001

---

**CE11 1902**

Il est

**RÉSOLU :**

de déposer à l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 30 novembre 2011, pour approbation à une assemblée extraordinaire subséquente, le budget 2012 de la Corporation Anjou 80.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1112904004

---

**CE11 1903**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de déposer à l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération du 30 novembre 2011, pour approbation à une assemblée extraordinaire subséquente, le budget 2012 de la Corporation d'habitation Jeanne-Mance.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1112904005

---

**CE11 1904**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de déposer à l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération du 30 novembre 2011, pour approbation à une assemblée extraordinaire subséquente, le budget 2012 de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1112904006

---

**CE11 1905**

Il est

RÉSOLU :

de déposer à l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 30 novembre 2011, pour approbation à une assemblée extraordinaire subséquente, le budget 2012 de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM).

Adopté à l'unanimité.

30.004 1112904007

---

**CE11 1906**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de déposer à l'assemblée extraordinaire du 30 novembre 2011, pour approbation à une assemblée extraordinaire subséquente, le budget 2012 de la Société du parc Jean-Drapeau.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1112904008

---

#### **CE11 1907**

Il est

RÉSOLU :

de déposer à l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 30 novembre 2011, pour adoption à une assemblée extraordinaire subséquente, le budget 2012 de la Société de gestion Marie-Victorin.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1112904009

---

#### **CE11 1908**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de décréter qu'un document explicatif du budget pour l'exercice financier 2012 et du programme triennal d'immobilisations 2012-2014 (volet ville centrale) soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville, conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1112904010

---

#### **CE11 1909**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de décréter qu'un document explicatif du budget pour l'exercice financier 2012 et du programme triennal d'immobilisations 2012-2014 (volet agglomération) soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville, conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1112904011

---

#### **CE11 1910**

Il est

RÉSOLU :

de déposer à l'assemblée extraordinaire du conseil municipal du 30 novembre 2011, pour adoption à une assemblée extraordinaire subséquente, le budget de fonctionnement de la Ville de Montréal pour l'exercice financier 2012 (volet ville centrale), tel que dressé par le comité exécutif.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1114866002

---

### **CE11 1911**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de déposer à l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération du 30 novembre 2011, pour adoption à une assemblée extraordinaire subséquente, le budget de la Ville de Montréal pour l'exercice financier 2012 (volet agglomération).

Adopté à l'unanimité.

30.010 1114866001

---

### **CE11 1912**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

1 - de verser, selon les modalités usuelles, les contributions financières prévues au budget 2012 de la Ville aux sociétés et organismes suivants :

- Société de transport de Montréal	<b>394 900 000 \$</b>
- Agence Métropolitaine de transport	<b>50 777 300 \$</b>
- Conseil des arts de Montréal	<b>11 950 000 \$</b>
- Société du parc Jean-Drapeau	<b>8 706 000 \$</b>
- Communauté métropolitaine de Montréal - Volet équipements scientifiques Montréal	<b>4 398 800 \$</b>
- Office Municipal d'habitation de Montréal	<b>397 000 \$</b>
- Corporation d'habitation Jeanne-Mance	<b>12 000 \$</b>

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites du sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1114866003

---

### **CE11 1913**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

1- de verser, selon les modalités usuelles, les contributions financières prévues au budget 2012 de la Ville aux organismes suivants :

- Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)	25 601 200 \$
- Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal	4 890 600 \$
- Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO)	28 500 \$
- Société de gestion Marie-Victorin	20 000 \$

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.012 1114866004

---

#### **CE11 1914**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de déposer à l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération du 30 novembre 2011, pour approbation à une assemblée extraordinaire subséquente, le budget 2012 de la Société de transport de Montréal et d'approuver son programme triennal d'immobilisations 2012-2013-2014

Adopté à l'unanimité.

30.013 1113843002

---

#### **CE11 1915**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 25 000 000 afin de financer l'acquisition d'équipements et des services professionnels en informatique, et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1110824012

---

#### **CE11 1916**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 15 000 000 \$ afin de financer l'aménagement et le réaménagement des lieux d'élimination de neige ainsi que l'amélioration des équipements », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1110824011

---

**CE11 1917**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 30 000 000 \$ afin de financer l'achat de véhicules et leurs équipements », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1110824009

---

**CE11 1918**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 30 000 000 \$ afin de financer des travaux d'aménagement et de construction de pistes cyclables, et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1110824008

---

**CE11 1919**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 15 000 000 \$ afin de financer l'achat de feux de circulation, d'équipements de signalisation et de lampadaires », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1110824004

---

**CE11 1920**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 30 000 000 \$ afin de financer des travaux visant la protection des immeubles », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.006 1110824003

---

**CE11 1921**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 35 000 000 \$ afin de financer des travaux d'aménagement dans les parcs », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.007 1110824002

---

**CE11 1922**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 10 000 000 \$ afin de financer l'achat de feux de circulation, d'équipements de signalisation routière et lampadaires », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.008 1110824006

---

**CE11 1923**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement établissant les modalités de paiement des quotes-parts par les municipalités liées (exercice financier 2012), et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.009 1110376010

---

**CE11 1924**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'adopter la Résolution établissant la quote-part générale et d'autres quotes-parts (exercice financier 2012).

Adopté à l'unanimité.

40.010 1110376009

---

**CE11 1925**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement relatif au taux du droit de mutation applicable aux transferts dont la base d'imposition excède 500 000 \$ », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.011 1110376008

---

**CE11 1926**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement « Règlement sur les tarifs (exercice financier 2012) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.012 1111614001

---

**CE11 1927**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement sur les tarifs de l'agglomération (exercice financier 2012) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.013 1111614002

---

**CE11 1928**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement relatif à certains Règlements de subvention (exercice financier 2012) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.014 1115148001

---

**CE11 1929**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement relatif au fardeau fiscal (exercice financier 2012) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.015 1115148002

---

**CE11 1930**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement concernant la taxe foncière sur les parcs de stationnement (exercice financier 2012) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.016 1115148003

---

**CE11 1931**

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement sur les taxes (exercice financier 2012) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.017 1115148004

**Levée de la séance 7 h 15**

70.001

Les résolutions CE11 1901 à CE11 1931 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

\_\_\_\_\_  
Michael Applebaum  
Président du comité exécutif

\_\_\_\_\_  
Yves Saindon  
Greffier de la Ville